

INTRODUCTION

Les collections de pierres gravées minoennes et mycéniennes du Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque Nationale de Paris, n'ont pas l'importance de celles d'Athènes ou de Crète, mais elles renferment cependant beaucoup de pièces excellentes, à côté d'autres plus banales, et l'on s'est habitué depuis longtemps à les trouver mentionnées dans les études des spécialistes. Pourtant la plupart d'entre elles demeuraient inédites. Certaines, publiées par E. Babelon, dans son *Catalogue de la Collection Pauvert de la Chapelle* (1899), ou par L. Delaporte, dans le *Catalogue des Cylindres, Cachets et Pierres gravées du Louvre* (1920-1923), n'avaient pas toujours reçu l'attention qu'elles méritaient. C'est donc une heureuse fortune pour ces collections que la réalisation du *CMS* poursuivie par le professeur Matz ait conduit à en faire entreprendre l'étude systématique. De précieuses amitiés, au premier rang desquelles nous voudrions mentionner les noms de P. Demargne, de G. Le Rider et de V. Kenna, nous ont permis de la mener à bien et de la présenter ainsi aujourd'hui comme tome IX du *CMS* édité sous les auspices de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Mayence.

Les pierres minoennes et mycéniennes du Cabinet des Médailles appartiennent à diverses collections dont il faut en quelques mots retracer l'origine.

Il y a d'abord ce qu'on pourrait appeler le fond ancien du *CdM*. Dans l'ouvrage d'A. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des Camées et Pierres gravées de la Bibliothèque impériale, suivi de la description des autres monuments exposés dans le Cabinet des Médailles et Antiques*, écrit en 1858, figuraient déjà deux intailles, données comme un « travail de l'Inde » et dont l'attribution à nos séries est possible (n° 19 D = Chabouillet 1218) ou même assurée (n° 108 = Chabouillet 1219).

En 1899, une très belle collection, celle d'O. Pauvert de la Chapelle a été donnée au *CdM*: sept intailles relèvent de nos séries et ce sont toutes des pièces justement célèbres, comme l'agate n° 122 à l'aegagre contourné, la lentoïde de porphyre vert n° 128 portant le motif très rare de l'homme-aegagre, ou la cornaline aux trois sangliers n° 136.

Ensuite, quand le fouilleur de Cnossos eut excité l'opinion internationale par ses passionnantes découvertes, entre le début du siècle et 1919, la collection du *CdM* s'est beaucoup enrichie. Elle a reçu des dons comme ceux de la Baronne James de Rothschild. Elle a profité d'acquisitions faites sur le marché ou d'achats à des ventes de collections comme celle d'A. Sambon et celle de Sir Arthur Evans lui-même qui dut se séparer en 1905 et en 1912 de plusieurs pièces, les unes fort belles, d'autres moins sûres, pour s'orienter vers ce que l'on sait. L'inventaire du *CdM* permet de suivre la constitution de ce fond et nous avons indiqué pour chaque pierre, en sus de son n° d'inventaire, sa date d'entrée au *CdM* et, à l'occasion, ce que l'on disait de sa provenance. Ces séries contiennent des pièces remarquables; certaines sont très connues, comme l'amygdaloïde d'hématite n° 107, au lion blessé s'arrachant une flèche de

l'œil, ou la belle agate aux deux taureaux contournés n° 132. D'autres mériteraient d'être mieux appréciées, comme le « maître des animaux » n° 153, sur lenticule d'hématite, qui est certainement meilleur que celui de Kydonia (*PM IV*, p. 467, fig. 391 bis) que l'on cite toujours, ou comme la « maîtresse des animaux » n° 154, jadis signalée par Doro Levi et comparable à celle de Vaphio, *CMS I*, n° 233, ou encore comme l'hématite au taureau passant, avec tête d'animal dans le champ, n° 123, dont V. Kenna a situé la parenté dans une série bien cohérente. Certaines pierres sont restées ignorées, on ne sait pourquoi, et l'on ne manquera pas de les remarquer dans ce volume: ainsi l'agate lenticule n° 137 qui présente une composition exceptionnelle de quatre vaches réunies à une tête unique; ainsi la scène rare de bataille n° 158, sur une calcédoine bleue malheureusement très incomplète, où s'affrontent deux guerriers près d'un troisième qui s'écroule; ainsi encore le cylindre aplati d'agate n° 45, au fin motif de haches inversées, délicatement incisées.

Pour ces entrées au *CdM*, il est bien évident que l'on ne peut pas se fier aux provenances indiquées par les vendeurs et que, dans le lot, il s'est glissé nombre de faux. Ce fut une des grandes difficultés de notre tâche que de faire le tri entre toutes ces pierres. Il y a certes des faux patents que tout connaisseur condamne, mais il y a beaucoup de *dubitandae* que des arguments plus ou moins convergents, toujours plus ou moins subjectifs, font suspecter. Nous avons recherché les histoires de ces pierres, la trace de leurs origines dans les archives disponibles. Sans rien pouvoir affirmer, nous avons cru dépister des séries inquiétantes. On s'était déjà demandé si certaines pierres ne pourraient pas être des copies d'époque hellénistique! Notre n° 9D, par exemple, semble inspiré par une pierre de Sphoungaras, HM 929, mais de façon assez maladroite pour que l'on soit réservé lorsqu'on en sait l'origine. Et nous avons cru devoir placer en 7D, dans les *Dubitandae*, le célèbre cylindre aplati de la Canée, au lion dressé attaqué par deux chasseurs: le ton du jaspé utilisé est plus grec (ou moderne?) que minoen, la technique serait extraordinaire pour l'époque, et si la scène, avec son archer proche de celui du poignard de la IV^{ème} Tombe à fosse, appartient bien au répertoire minoen, il n'est pas impensable que le thème en ait survécu à la disparition du monde minoen, comme Evans le supposait déjà pour d'autres cas, *PM III*, pp. 125 sq. Nous avons donc présenté dans ce volume en deux séries successives les pierres que nous jugions authentiques (de 1 à 204) et celles que nous avons, pour une raison ou une autre, quelque motif de suspecter (de 1D à 24D)¹. Nous avons laissé complètement de côté les falsifications évidentes².

¹ Bien que nos doutes n'aient pas été exclusivement personnels, mais généralement partagés par l'un ou l'autre des savants que nous avons pu consulter au long de notre travail, nous n'avons pas d'illusion sur la valeur et le caractère définitif de ces jugements. Nous n'avons pourtant pas cru pouvoir suivre la méthode instructive de V. Kenna et I. Sakellarakis dans *CMS IV* et indiquer la raison de nos doutes. Nous craignons que cette méthode ne soit trop instructive pour d'éventuels trafiquants qui pourraient alors utiliser la série du *CMS* comme un manuel du parfait faussaire... Mais nous avons déposé au *CdM* à Paris et à la rédaction du *CMS* à Marburg, à l'intention des savants qui pourraient s'y intéresser, la copie de nos observations.

² Après examen, nous n'avons pas retenu pour cette publication, soit qu'il s'agisse de pierres ne relevant pas de nos séries telles qu'elles ont été définies géographiquement et chronologiquement dans *CMS I*, soit qu'il s'agisse de faux patents, les intailles suivantes qui nous avaient été soumises. Nous tenons à en donner la liste: série M: 5600. 5822. 5965. 5967. 5998. 6041. 6384. 6514. 6521. 6595. 6596. 6597. 6607. 6608. 6621. 6672. 6868. 7560. 7564. 8411.
série N: 4185. 4420. 4422. 4425. 4427. 4445. 4856. 4857. 4858. 4862. 4863.
série AM: 749. 751. 752. 753. 754. 756. 758. 762. 763. 1623,1. 1623,9. 1623,11. 1623,16. 1623,22. 1623,31.
coll. Chandon de Briailles: 4. 7. 8. 9. 12. 38. 55. 60. 61. 62. 102. 103. 110. 118. 120. 121. 123. 125. 132. 301.

En 1950, le Musée du Louvre a fait au *CdM* un dépôt qui en a considérablement enrichi les trésors: ce sont des intailles dont les catalogues de L. Delaporte, tome I, *Dons et Missions* (1920) et tome II, *Acquisitions* (1923) avaient fait connaître l'existence et signalé l'intérêt. Il s'agit de diverses séries. Le don Joseph Demargne est une collection d'une quarantaine de pierres qui a été rassemblée en Crète entre 1897 et 1905 et est entrée au Louvre en 1911, après la mort prématurée de l'archéologue. Plus qu'à la série banale des *galopétres*, pierres à lait portées en amulette par les paysannes de Crète orientale et souvent reconnaissables à leur canal très usé aux deux extrémités, J. Demargne semble s'être intéressé à des formes rares, à des pendentifs comme les nos 6 à 9, à de beaux prismes comme le n° 5 à la silhouette humaine, le n° 18 au scorpion, le n° 26 au chien et à l'araignée, enfin à de savantes combinaisons talismaniques, nos 57, 85, 87 et suivants, etc. Le temps était à la vogue des « Cretan Pictographs » et l'on sent la curiosité du jeune savant pour ces signes encore mystérieux, en même temps que le goût de l'amateur d'art se révèle dans le choix des motifs architectoniques sur des lenticules en cristal de roche, n° 35 et surtout n° 36, une des plus parfaites de la collection, où V. Kenna a reconnu le travail du même artiste, sûr de ses moyens, à la main duquel nous devons *HM* 350. Signalons aussi l'amygdaloïde n° 86, avec son bizarre « sanctuaire rustique », si difficile d'interprétation.

Le don René Dussaud, acquis par le Musée en 1912, comprend trois pierres provenant de Ligortyno, dont la prêtresse devant un enclos sacré n° 163. Les séries du Louvre ont été complétées par la récolte d'une dizaine de pierres, au passage en Crète de Clermont-Ganneau au cours d'une mission en Tunisie (1898), et par trois achats faits sur le marché, parmi lesquels le célèbre démon à carapace portant un taureau mort, n° 129, provenant de la collection Montigny. Nous avons indiqué pour ces pierres leur numéro d'inventaire au Musée du Louvre, suivi entre parenthèses de leur référence dans les catalogues de Delaporte, car il y a eu beaucoup de confusions entre les deux systèmes dans les mentions qui ont été faites de ces intailles.

Ce dépôt du Louvre correspond principalement à des pierres recueillies sur place, à date ancienne, par des savants avertis, au cours de missions officielles. Cela ne veut pas dire que tout y soit à l'abri du soupçon, mais les chances d'authenticité nous ont paru plus grandes que pour les sceaux qui provenaient simplement du marché crétois, levantin ou parisien des antiquités. Ces collections anciennes accueillaient toutefois sans distinction suffisante des pierres de caractère très différent. Les catalogues de Delaporte le montrent bien. Pourvu qu'elles fussent acquises en Crète ou en Orient, on les classait volontiers sous des rubriques géographiques trompeuses, en un temps où les connaissances restaient encore sommaires sur les divers domaines de la glyptique créto-mycénienne. Nous avons écarté les pièces asiatiques, chypriotes, les « pierres des îles » auxquelles nous espérons pouvoir revenir ailleurs, et nous n'avons pas distingué de « périphériques ». Il reste encore beaucoup d'incertitudes en la matière, et de subjectivité aussi. Les frontières de l'art sont rarement tranchées³.

Trois collections privées enfin ont fourni au *CdM*, à date récente, un certain nombre de pierres gravées de grand intérêt pour nous. En 1953, le legs Chandon de Briailles a fait entrer (inv. Y 23.455 bis) un important groupe d'intailles: dans cet ensemble assez disparate, il est

³ Nous n'aurions pas voulu mêler les pierres de style « continental » aux pierres crétoises. Mais il est actuellement impossible de poser des critères incontestables pour une telle distinction. Disons donc seulement que les nos 151 à 162 et 189 à 204 nous ont paru plus proches de ce que l'on attribue volontiers au monde helladique.

possible, grâce à des fiches manuscrites du collectionneur, de repérer certaines origines: une pierre de la collection Gaudin, notre n° 70; des sceaux d'une collection Warren, acquis en 1929, dont les n°s 66 et 80; plusieurs achats au numismate Ch. T. Seltman, etc. On y distinguera, en raison de son intérêt pétrographique, le n° 53, lenticule à motif talismanique où les « inclusions » de l'agate sont utilisées dans la décoration selon un procédé dont les camées feront plus tard un large usage: elles dessinent autant de petites taches circulaires remplaçant le semis d'ornements ailleurs exécutés à la bouterolle. Et l'intérêt archéologique du n° 73 serait évident si ce cylindre aplati de jaspe blanc figurait bien, comme il semble, une rangée de dauphins suspendus à des perches, témoignant ainsi d'une chasse systématique de ces animaux, voire d'une industrie de séchage.

Dans la collection Claudius Cote, entrée au *CdM* en 1961, nous avons retenu deux intailles, dont l'intéressante calcédoine aux taureaux inversés n° 160.

Enfin trois belles pierres de la collection de Clercq ont été reçues par le *CdM* en 1967, dans le don que le Comte et la Comtesse H. de Boisgelin ont fait de cet héritage familial. C'est une série d'exceptionnelle valeur, trop connue pour qu'il soit besoin d'insister: la chèvre avec son petit sur agate n° 156, la scène de culte n° 115 en partie dissimulée par une monture ancienne, et surtout l'admirable lenticule d'hématite n° 133, aux taureaux croisés, un des chefs-d'œuvre de la glyptique minoenne: la puissance du rendu des animaux bondissants n'a d'égale que la science avec laquelle ils sont disposés à angle droit, passant l'un sur l'autre, enchevêtrés et distincts à la fois, contournés à la mode minoenne, mais d'une manière tellement habile et tellement harmonieuse.

En accord avec G. Le Rider et P. Devambez, c'est une numérotation nouvelle continue (Série normale et Dubitandae) qui a été établie pour le *CMS IX* et qui servira désormais à l'identification au *CdM* de toutes les pierres minoennes et mycéniennes qui ont été données, léguées, déposées ou acquises au cours du long processus dont nous venons de retracer les étapes. Nous avons gardé bien entendu les références aux numéros d'inventaires de ces diverses collections sous lesquels ces pierres avaient déjà été publiées ou citées et l'on trouvera ci-après les concordances indispensables.

L'ensemble est assez riche et assez varié pour que toutes les séries y soient représentées, à l'exception des bagues et des pierres précieuses comme l'améthyste⁴. Un classement unique ayant été décidé, il ne pouvait être que chronologique. Mais on sait toutes les réserves qu'imposent les discussions encore en cours sur la définition des diverses périodes de l'histoire crétoise. Par ailleurs aucune de nos pierres ne provenait de fouilles scientifiques. Les seuls critères d'appréciation restaient donc évidemment stylistiques. Nous nous refusons en conséquence à proposer des subdivisions trop étroites. Bien que nous ayons eu la chance de pouvoir discuter avec V. Kenna de la chronologie de chacune de nos pierres, nous n'avons pas pensé qu'à l'intérieur des grandes catégories chronologiques que nous maintenons, un ordre inspiré de classifications trop minutieuses pouvait fournir plus qu'une idée des évolutions stylistiques. Nous n'entendons pas donner à cet ordre de présentation une autre valeur que celle-là.

⁴ On notera l'absence de toute empreinte sur argile. Le fait est sans doute révélateur de l'esprit qui présidait autrefois à la constitution des collections maintenant regroupées au *CdM*.

Nous aurions aimé, pour être plus précis, ne pas limiter au choix ou aux combinaisons des thèmes, au style des dessins, à la facture du travail de gravure, les critères utilisables pour une éventuelle chronologie. L'analyse pétrographique, l'étude détaillée des formes, certaines observations techniques comme la taille antique des revers, l'orientation du canal (autant que son diamètre et son mode d'exécution), nous paraissaient devoir entrer aussi en ligne de compte. Nous avons été aidés pour la qualification des pierres elles-mêmes par les avis de nos amis Cl. Pareyn, professeur de géologie à l'Université de Caen, et Dina Level, attachée au contrôle des diamants et pierres précieuses à la Chambre de Commerce de Paris. Et les relevés de notre ami P. Bobillot nous ont permis une typologie des lentoides et des amygdaloïdes qui constituent la grande masse de la collection. On en trouvera l'illustration dans le tableau ci-dessous, p. 257–259. Cependant, il est trop tôt encore pour pouvoir utilement faire des comparaisons sur de tels détails, car le matériel existant dans les autres collections n'est pas suffisamment connu à cet égard. Une statistique ne peut porter que sur de grands nombres et nous ne savons pas trop quelle valeur pourraient avoir telles ou telles remarques faites essentiellement au *CdM*.

De ce point de vue technique, nous nous bornerons donc ici à quelques indications générales. On notera d'abord la variété des pierres utilisées, certaines fort rares comme le quartz fumé de l'amygdaloïde n° 97, et la proportion élevée des serpentines par rapport aux stéatites. Une analyse systématique nous a en effet permis d'identifier comme de la serpentine, pierre plus dure, le matériau de beaucoup d'intailles habituellement classé comme stéatite. Ce nom doit être réservé à une pierre assez tendre et talcique à base de silicate de magnésium. Une révision attentive des autres collections – qui irait d'ailleurs dans le sens des observations faites par les spécialistes pour les vases de pierre – est nécessaire si l'on veut aboutir à des statistiques chronologiques. Dans le cas présent, elle est très simple à pratiquer⁵. Enfin nous avons signalé un certain nombre de pierres qui semblaient brûlées et quelques-unes qui nous ont paru teintées: rappelons que cette teinture n'est pas en soi une raison pour que l'on suspecte la pierre, car les Anciens ont pu utiliser des enduits ou des bains (miel, etc.) pour aviver certaines qualités. La façon dont la teinture a ou n'a pas pénétré la gravure est importante à considérer.

Pour les formes, elles pourront dans l'ensemble être jugées classiques, avec fort peu de types rares, et les collections du *CdM* n'ont pas la variété de celles du Musée Archéologique d'Héraklion ou de la Collection Metaxas. Cela peut tenir au fait qu'une forme rare peut paraître plus suspecte à un acheteur éventuel quand il n'opère pas sur place. Nous signalerons, pour leur délicatesse de facture, le joli cachet à tige n° 29, en calcédoine bleutée, proche d'un exemplaire de Crète orientale (Matz, *Siegel*, pl. XIV, 6b), et le cachet plastique en cristal de roche n° 46 aux protomés de lions inversées. La série des prismes est nombreuse et nous nous sommes attachés à en permettre, par le style des dessins, une véritable étude technique: les traces d'outil sont souvent très visibles dans la pierre tendre et l'on peut suivre le travail du graveur. On a mentionné, chaque fois qu'elle existait au moins partiellement, la « ligne de contour incisée » qui peut souligner les arêtes des triangles de base ou séparer les faces et même, dans les exemplaires les plus tardifs, les détacher en quelque sorte du corps même du prisme. Si les origines et la chronologie de nos pierres avaient été moins incertaines, il y aurait sans doute eu dans ces observations un indice de classement pour la définition éventuelle d'ateliers.

⁵ On sait qu'il suffit de frotter la pierre sur un papier à dessin noir mat: la stéatite véritable laisse une trace blanche que la serpentine ne donne jamais.

La détermination et la dénomination des motifs nous ont posé les problèmes que connaissent bien tous ceux qui se sont occupés de glyptique minoenne. Faut-il parler de « poissons volants » avec Evans ou d'« hirondelles de mer » avec Doro Levi? Faut-il décrire le détail du sujet ou reproduire seulement les appellations du genre « homme-scorpion », « aegagre », « sanctuaire rustique », etc.? Jusqu'où peut-on aller dans l'identification de thèmes originels comme le poulpe ou le « masque de lion » à travers des compositions décoratives qui désintègrent le motif et le réduisent à quelques hachures, quelques cercles ou quelques spirales en S, tout spécialement sur les pierres dites « talismaniques »? Mais ces « talismaniques » elles-mêmes, que sont-elles au juste et quels sont les critères objectifs d'une telle définition⁶? Dans l'état actuel de la science, nous avons cru servir plus efficacement l'utilisateur du *CMS* en restant dans l'ensemble plutôt fidèles aux traditions établies, mais nous pensons qu'il faudra bien un jour s'accorder sur ce qui pourrait constituer les éléments d'une *grammaire* de la glyptique minoenne-mycénienne.

Sur un point au moins, nous avons essayé d'apporter un peu de précision. Grâce à l'amical concours de notre collègue Ch. Bocquet, professeur de zoologie à la Sorbonne, tous les motifs empruntés au monde animal ont pu être attentivement scrutés et discutés, et les définitions ont été révisées en conséquence. Il faut certes faire la part et des habitudes et des fantaisies des artistes crétois et l'on a dû continuer à appeler « taureaux » des bêtes qui étaient sans doute imaginées comme telles par les décorateurs d'autrefois, mais que les connaisseurs d'aujourd'hui se refusent à classer zoologiquement, alors que d'autres « taureaux » sont rendus avec une fidélité et une vérité qui les frappent. Parmi les autres quadrupèdes du répertoire, les nos 22, 135, 157 et 17 D peuvent être rangés dans les « équidés », tandis que les « chèvres » nos 101, 139 à 141, 155, 156, 168 et 190 seraient plus justement appelées « antilopes ». Pour le monde aquatique, on peut reconnaître une grenouille ayant encore gardé un élément de queue de têtard dans le n° 24 b, un squalo dans le n° 71, un poulpe dans le n° 184. Assez souvent, les formes allongées que l'on serait tenté d'appeler « poissons » présentent des stries longitudinales sans rapport avec la nature et sont mieux définies comme des « fuseaux pisciformes ». Au contraire, l'élément radial du n° 67 ou les étoiles à huit branches des nos 70 et 71 peuvent être plus vraisemblablement, dans leur contexte, attribués au monde marin: ce seraient des symbolisations d'oursin et d'étoiles de mer. Enfin, la plupart des « seiches » du répertoire sont en fait des « calmars », tantôt nageant tentacules rentrés, tantôt chassant en eaux peu profondes: les véritables seiches auraient été difficilement observables par les anciens Crétois.

Reste la question des contremarques. Nous ne croyons pas comme Miss Gill que les flèches aient valeur de signes (*Kadmos* 5, 1966, p. 13, à propos de notre n° 120). Mais nous devons attirer l'attention sur la lentoïde en sardonix n° 119, où le taureau blessé porte sûrement sur la croupe une marque intentionnelle. Par contre, ce qui paraît une contremarque sur le poitrail du taureau (?) de la lentoïde n° 192 n'est en réalité qu'une fracture naturelle de la pierre au fond du creux marquant l'épaule de l'animal.

⁶ L'expression a été lancée par Evans. Elle peut correspondre à quelque réalité historique. V. Kenna, *SIMA*, 24, 1969, pp. 7-39, pl. 1-26), a repris récemment l'examen du problème et donné de nombreux exemples. La question reste controversée moins dans son principe que dans le choix des critères qui feraient dire d'une pierre qu'elle est talismanique et d'une autre qu'elle ne l'est pas. Nous n'avons indiqué comme talismaniques dans le catalogue que les plus évidentes.

Qu'il nous soit permis pour terminer d'exprimer nos remerciements au Directeur du *CdM*, G. Le Rider, et à ses collaborateurs qui ont si souvent et si aimablement répondu à toutes les exigences de notre travail, quelque peu marginal pour eux. Leur contribution à cet ouvrage a été constante et combien efficace, si discrète qu'elle ait voulu rester.

Le lecteur, lui, pourra directement juger des qualités de l'illustration. Conformément à la pratique du *CMS*, chaque planche regroupe trois types de documents que l'on voudrait indépendants pour permettre une lecture complète de l'objet: la photographie de l'original, celle de l'empreinte et le dessin fait d'après un moulage. Les moulages ont été exécutés par le technicien du *CdM*, Hubert Bisch. En raison de la profondeur de la gravure minoenne, il se forme souvent de petites bulles d'air dans le plâtre au fond des creux ou cupules de la pierre: elles peuvent apparaître sur les photographies; elles ont été, ainsi que les défauts de surface, systématiquement négligées sur les dessins. Dans bon nombre de cas, une plus grande finesse et une meilleure exactitude ont été obtenues par des empreintes sur plastiline qui ont été directement photographiées. Ce travail est dû à Ingo Pini, qui a partagé avec R. Lavaud la tâche délicate des prises de vues. On remarquera certaines de ses études photographiques, par exemple pour les prismes nos 14 et 26, où des jeux d'éclairage donnent une lecture étrangement vivante des sujets. Les dessins des prismes sont de Pierre Bobillot. Ceux des autres pierres sont de notre amie Denny Lequiller, qui a travaillé sur *lucida camera* aimablement mise à sa disposition par V. Kenna: ils ont été mis à l'effet par Alice Fäthke. Tous les artistes qui ont ainsi collaboré à ce volume ne nous ont pas seulement apporté leur maîtrise dans leur spécialité. Ils nous ont souvent aidés à mieux connaître et à mieux comprendre les pierres que nous considérons et l'esprit même de la gravure antique. Nous leur gardons une très vive gratitude.

Nous devons dire aussi combien nous fûmes précieuses, à côté des collaborations déjà mentionnées, les consultations que nous avons pu faire auprès de collègues et d'amis, notre regretté maître J. Charbonneaux au Musée du Louvre et son successeur P. Devambez; au Cabinet des Médailles, H. Seyrig, J. Leclant, J. Boardman, V. Kenna, I. Sakellarakis; au Musée archéologique d'Héraklion, St. Alexiou et ses collaborateurs. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Enfin nous ne saurions oublier que ce travail a été rendu possible grâce à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Mayence, qui nous a fait l'honneur de nous associer à l'entreprise du *CMS*, et qu'il a constamment bénéficié du concours et de l'amical appui des maîtres d'œuvre du Corpus à Marburg, le professeur Fr. Matz et I. Pini.

Paris, 15 mai 1971

Henri et Micheline van Effenterre